

MAIRIE DE TOUCY
**CONSEIL MUNICIPAL DU
Mercredi 27 Mars 2013
A 20 heures 30**

 Convocation du 22 mars 2013
 Affichage du 29 mars 2013

Le **27 mars 2013 à 20 heures 30**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Gérard GALLET, Chantal RAVERDEAU, Julien DUGAY, Marcel ROBIN, Didier GOUDROT, Bernard SALOMEZ, Christine PICARD, Micheline BLOT, Robert GERMAIN, Laurent BONNOTTE, Marie-Chantal COULON, Michèle GAUDIN, Christophe PIETAK, Patrice VICART, Florence TOUZEAU, Franck CARRASCO, Jean-Pierre HUOT.

Absent(s): Jean-Claude BERGEROT, Hugues COQUELLE, Robert ITURRALDE

Excusé(s) : Alain MOREAU, Angélique CHALIER

Secrétaire de séance : Laurent BONNOTTE

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 27 février 2013. Tous les membres présents signent le registre.

- Tirage au sort jurés d'assises.
- Vote du compte administratif 2012 de la commune.
- Vote du compte de gestion 2012 commune.
- Affectation du résultat.
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013.
- Budget primitif commune 2013.
- Subventions 2013.
- Adhésion Association des Maires de France et Association "Acteurs Publics contre les emprunts toxiques".
- Bibliothèque : don de livres au foyer logement (désherbage).
- Questions diverses.

TIRAGE AU SORT JURES D'ASSISES

Tirage au sort sur les listes électorales de Fontaines et de Toucy (9 électeurs)

En présence de M. le Maire de Fontaines, les électeurs suivants sont tirés au sort :

TOUCY	PLAINE épouse TERSEN Catherine
TOUCY	GHESENS épouse LESSEUR Christelle
FONTAINES	HAVARD Michel
TOUCY	CALONNEC épouse COQUILLET Annick

MAIRIE DE TOUCY

TOUCY	ROY épouse FRADIN Gislaine
FONTAINES	MALCHIEU Roger
FONTAINES	SIDKI Khadija
FONTAINES	VIOLETTE épouse BERTHAULT Sylviane
TOUCY	EVARD Christian

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2012

Le Conseil Municipal,

VOTE, à l'unanimité (Le Maire sort de séance et ne prend pas part au vote),
le compte administratif 2012 de la commune :

Dépenses de fonctionnement : 2 551 720.15 €

Recettes de fonctionnement : 2 729 981.11 €

Excédent de fonctionnement : 178 260.96 €

Dépenses d'investissement : 609 075.27 €

Recettes d'investissement : 633 168.57 €

Excédent d'investissement : 24 093.30 €

Excédent total : 202 354.26 €

AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNE 2012

Le Conseil Municipal accepte l'affectation du résultat du budget commune 2012 comme suit :

002 Excédent de fonctionnement : 128 370.26 €

001 Excédent d'investissement : 24 093.30 €

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : 49 890.70 €

COMPTE DE GESTION COMMUNE 2012 (DE 2013 19)

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- Après délibération,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2012 par le Receveur visé et certifié par l'ordonnateur,

N'APPELLE ni observation, ni réserve de sa part.

FISCALITE 2013 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION (DE 2013 20)

Le Conseil,

Sur proposition du Maire, décide de reconduire les taux 2012 des 3 taxes locales pour l'année 2013.

MAIRIE DE TOUCY

Après délibération,

Le Conseil Municipal,

VOTE à l'unanimité les taux 2013 des 3 taxes locales comme suit :

	Bases 2013	Taux 2013	Produit fiscal attendu en 2013
Taxe d'habitation	2 523 000	13,57 %	342 371
Taxe foncier bâti	2 369 000	21,75%	515 258
Taxe foncier non bâti	95 700	40,59 %	38 845

TOTAL 896 474**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2013 (DE 2013 21)**

Vu la commission subventions du 14 mars 2012,
Julien DUGAY, Adjoint aux Associations, présente le tableau des subventions pour l'année 2013.

Jean-Pierre HUOT ne prend pas part au vote.
Sur proposition de Julien DUGAY, Adjoint aux Associations, les subventions suivantes ont été accordées après vote (Pour : 17 voix)

Associations toucycoises :

Académie de danse	300
ACIT (Fonctionnement)	3 340
ACIT (Festival théâtre)	3 500
AGAP	400
Aînés	150
Comité de jumelage (Fonctionnement)	480
Comité de jumelage (40ème anniversaire)	6 500
Ecole élémentaire	780
Ecole maternelle	1 300
Employés territoriaux	1 350
FNACA (Fonctionnement)	150
Gym Toucy	150
Judo club	1 170
Primes éleveurs (Beau Marché)	2 500
Toucy animations	1 465
Entente Haute Ouanne	400
Sur le chemin de la maison	300
Centre de Secours de Toucy	300
UST Omnisports	23 000
Vélo club de Toucy	2 700
Canoë kayak	950
Vieux Toucy	1 120
Vie Libre	50
Estivales	480
AATY/TTPPF	580
Rugby Toucycois	2 150
TOTAL	55 565

MAIRIE DE TOUCY**Associations non toucycoises :**

CFA de l'Yonne	120
CFA Nevers/Marzy	30
CIFA de l'Yonne	210
CIFA La Noue	15
MFR Toucy	45
CFA Champignelles	15
TOTAL	435

ADHESION A L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET L'ASSOCIATION ACTEURS PUBLICS CONTRE LES EMPRUNTS TOXIQUES (DE 2013 22)

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité,
d'adhérer à :

- Association des Maires de France pour 440.99 €.
- Association "Acteurs Publics contre les Emprunts Toxiques" : 50 € pour l'année 2012 et 50 € pour l'année 2013.

BIBLIOTHEQUE : DON DE LIVRES AU FOYER LOGEMENT (DE 2013 23)

Vu le Code des Communes et notamment l'article L122-20,

Considérant qu'un certain nombre de documents en service depuis plusieurs années à la bibliothèque de Toucy sont dans un état ne permettant plus une utilisation normale, doivent être réformés.

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE la mise à la réforme de 16 livres dont la liste sera annexée.

DECIDE de céder gratuitement ces livres au Foyer Logement.

QUESTIONS DIVERSES :**TRAVAUX CHEMIN PIETON : SIGNALISATION (DE 2013 24)**

Suite à la consultation pour la signalisation du chemin piéton et après avoir entendu Gérard GALLET, Adjoint à la voirie (3 dossiers de consultation ont été sollicités, une seule entreprise a répondu),

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité,

DE retenir l'entreprise CRYZAL pour la signalisation du chemin piétonnier le long de l'Avenue Charles de Gaulle (RD 950) pour un montant HT de 18 918.50 €, comprenant la pose alimentation, la pose des capteurs, la pose des plots, la réalisation de traits de coupe, la réparation de la chaussée, le raccordement électrique, les tests, le nettoyage et la mise en service du site.

Ces travaux sont inscrits au budget primitif 2013 en section d'investissement.

Gérard GALLET précise que malgré des imprévus au niveau du remblaiement du chemin piéton, l'enveloppe budgétaire restera la même.

Il rajoute que la commission du budget a dû surseoir à certaines dépenses de voirie prévues initialement (de l'ordre de 100 000 €) en raison des contraintes budgétaires.

MAIRIE DE TOUCY**ZERO PESTICIDE : DEMANDE DE SUBVENTIONS A L'AESN (DE 2013 25)**

Vu la délibération DE _2011_178 du 29 juin 2011 décidant l'opération "Objectif zéro pesticide" dans nos villes et villages et la signature d'une convention avec la Région Bourgogne.

Considérant que pour mettre en application cette convention et mettre en place des techniques alternatives à l'usage des pesticides dans l'entretien des espaces publics, il est nécessaire d'acquérir du matériel.

Sur proposition de Gérard GALLET, Adjoint à la voirie, et après débat : Christophe PIETAK indique qu'il serait préférable de privilégier la location de matériel notamment pour un broyeur de branches.

Le Conseil Municipal,

DECIDE, à l'unanimité,
de solliciter une subvention à l'AESN pour l'acquisition des matériels suivants :

- 1 désherbeur mécanique pour environ 1 000 €
- 1 désherbeur rotatif poussé pour environ 4 700 €
- 1 broyeur à branches pour environ 17 000 €

L'octroi des subventions conditionnera l'acquisition des matériels susvisés.

BULLETIN MUNICIPAL : TARIFS DES ENCARTS (DE 2013 26)

Chantal Raverdeau remercie les annonceurs qui permettent le financement complet de l'édition, la distribution du bulletin municipal étant désormais assurée par ses soins et quelques bénévoles qu'elle tient à remercier vivement. Elle rappelle les tarifs et propose de les maintenir au prorata du nombre de parutions (3 jusqu'en mars 2013, date de renouvellement des conseils municipaux)

Tarifs des encarts

60 x 25	84 € par an (4 parutions)	soit 63 € pour 3 parutions
60 x 50	168 € par an (4 parutions)	soit 126 € pour 3 parutions
70 x 60	252 € par an (4 parutions)	soit 189 € pour 3 parutions
100 X 60	336 € par an (4 parutions)	soit 252 € pour 3 parutions
190 X 65	680 € par an (4 parutions)	soit 510 € pour 3 parutions
187 X 130	1 008 € par an (4 parutions)	soit 756 € pour 3 parutions

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE les tarifs visés ci-dessus pour 3 parutions.

TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC (DE 2013 27)

Sur proposition de Gérard GALLET, Adjoint à la voirie,

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE, les devis de l'entreprise BENTIN SAS, pour les travaux d'entretien de l'éclairage public suivants :

Eclairage public mise en service définitive du poste au 5 Quartauts rue Vaurillaume :

- dépose alimentation provisoire : 105.80 € HT
 - fourniture et pose de 2 tableaux S20 dans coffrets existants : 1 080.00 € HT
- TOTAL 1 185.80 € HT

MAIRIE DE TOUCY

Remplacement d'une horloge crépusculaire :

234.00 € HT

CHEMINS RURAUX ET CHENE DE MAINPOU :

Pour le chêne de Mainpou, Gérard GALLET précise qu'il s'agissait d'un chêne de haie, que les branches basses gênaient le passage et qu'il était pour moitié sur le domaine communal, pour l'autre sur propriété privée.

Christophe PIETAK demande que le responsable de l'abattage restitue à la commune et au propriétaire la valeur du chêne. Gérard GALLET estime à 3 ou 4 stères de bois la valeur du chêne.

En ce qui concerne les chemins ruraux, le Maire répond à Christophe PIETAK qu'il a toujours été attaché à ceux-ci avant même d'être élu et qu'il considère qu'ils font partie du patrimoine communal au même titre que les petits édifices (calvaires, puits, fontaines...etc) ou mares mais leur entretien n'est pas toujours aisé. Certains travaux prioritaires font qu'ils ne sont pas toujours entretenus en temps et en heure.

Le Maire profite de la lecture du dernier conseil communautaire du 26 mars 2013 pour répondre à la question de Christophe PIETAK qu'il avait posée en début de séance au sujet des aires de covoiturage.

Le Maire répond qu'aucune décision du conseil municipal n'a été prise à ce sujet, que celui-ci sera consulté et que pour le moment il s'agit d'un projet communautaire pour le PADD dans le cadre du PLUI.

En ce qui concerne la réhabilitation de la piscine ou l'implantation d'une nouvelle piscine, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, réaffirment leur souhait de voir l'éventuelle nouvelle piscine implantée à proximité de l'actuelle base de loisirs.

Ensuite, le Maire fait lecture des prochaines réunions et manifestations :

- Vendredi 29 mars 2013 19 h 00 Repas MFR pour financement 40^{ème} anniversaire jumelage Toucy/Kusel.
- Lundi 15 avril 2013 20 h 30 CCCP à St Fargeau
- Mercredi 24 avril 2013 20 h 30 Conseil Municipal

DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITECOMPTES DE GESTION COMMUNE 2012 **DE_2013_19**FISCALITE 2013 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION **DE_2013_20**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2013 **DE_2013_21**ADHESION AUX MAIRES DE FRANCE ET ASSOCIATION EMPRUNTS TOXIQUES **DE_2013_22**BIBLIOTHEQUE : DON DE LIVRES AU FOYER LOGEMENT **DE_2013_23**TRAVAUX CHEMIN PIETON : SIGNALISATION **DE_2013_24**ZERO PESTICIDE : DEMANDE DE SUBVENTIONS A L'AESN **DE_2013_25**BULLETIN MUNICIPAL : TARIFS DES ENCARTS **DE_2013_26**TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC **DE_2013_27**